

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Service Juridique

DSC/AFD/DSP

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

ORDRE DU JOUR

COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

1. ADMINISTRATION

- Création des commissions municipales et élection des membres.
- Election des membres de la commission d'appel d'offres.
- Election des membres de la commission consultative des marchés à procédure adaptée.
- Election des membres de la commission de délégation de service public et de concession.
- Détermination du nombre et élection des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale.
- Désignation des représentants du conseil municipal au sein des conseils d'écoles.
- Désignation des représentants du conseil municipal au sein des conseils d'administration des collèges.
- Désignation des représentants du conseil municipal au sein des conseils d'administration des lycées.
- Indemnités de fonction du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux délégués.
- Majoration des indemnités de fonction du maire et des adjoints au maire.
- Remboursement des frais d'aide à la personne des élus municipaux.
- Indemnité pour frais de représentation du maire.
- Désignation d'un représentant pour le comité stratégique de la société du Grand Paris.
- Désignation des membres du conseil municipal au forum métropolitain du Grand Paris.
- Désignation d'un représentant du conseil municipal au comité national d'action sociale.
- Election des représentants du conseil municipal au sein du comité de jumelage.
- Désignation des candidats proposés par le conseil municipal pour siéger à la commission communale des impôts directs.
- Election des membres de la commission pour l'accessibilité des personnes handicapées.

2. FINANCES

- Rapport sur les orientations budgétaires 2020 et débat.

N.B. : Les documents faisant l'objet d'une délibération peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville, en prenant rendez-vous auprès du Service Juridique et ce, conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.